

Révision du TARMED

La structure tarifaire TARMED comprend plus de 4500 positions reflétant toutes les prestations médicales ambulatoires fournies au cabinet et à l'hôpital. Etant donné que l'évaluation des positions tarifaires se base sur des données datant de 1994 à 1996, une révision s'avère nécessaire afin de permettre à la structure tarifaire de remplir sa véritable mission qui consiste à évaluer les prestations médicales ambulatoires de manière appropriée et conforme aux règles applicables en économie d'entreprise. Les réalités médicales et économiques sont en perpétuel changement et la structure tarifaire se doit d'en tenir compte afin de garantir à terme le reflet correct des prestations. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible d'éviter l'instrumentalisation politique de la structure tarifaire.

Le projet TARVISION lancé en 2010 par la FMH a gagné en importance depuis. La FMH, en collaboration avec H+ et la Commission des tarifs médicaux (CTM), y travaille désormais sans relâche. Il s'agit d'un projet complexe avec des exigences élevées en matière de structure et d'organisation. Il est essentiel que les connaissances et expériences des personnes impliquées soient intégrées de manière optimale



Engagement exemplaire: à l'occasion de la Journée des délégués tarifaires, le Dr Urs Kaufmann de la Société suisse de cardiologie présente le travail exigeant de la révision du TARMED.

dans la révision qui devrait s'achever d'ici à la fin 2015.

Dans le cadre des travaux de révision, des spécialistes issus de diverses disciplines se concentrent sur les aspects de la structure tarifaire qu'ils estiment primordiaux. Il est donc essentiel que tous les acteurs du projet connaissent et appliquent de la même manière les règles et les principes inhérents à cette révision. Il est par ailleurs tout aussi indispensable que les résultats de toutes les équipes de spécialistes soient récoltés et traités de manière centralisée, ce qui serait impossible sans le soutien de la Caisse des médecins, qui développe les outils informatiques, et de NewIndex, qui met à disposition les bases de données nécessaires.

Les connaissances des médecins spécialistes restent indispensables, car sans cela, il ne serait pas possible de procéder à une révision sérieuse de tous les chapitres et de toutes les positions du TARMED. L'expérience faite lors de la révision des premiers chapitres montre que les sociétés de discipline impliquées s'investissent énormément: dès qu'elle le peut, la FMH les épaula et leur apporte son soutien. Le domaine Tarifs et conventions pour la médecine ambulatoire en Suisse de la FMH en profite pour remercier tous les acteurs de cet ambitieux projet pour leur engagement de chaque instant, et en particulier les médecins qui consacrent souvent leur temps libre à la révision tarifaire.

Secrétariat central

Les changements ne visent pas seulement à optimiser de manière ciblée les structures et les procédures de travail, mais offrent également un enrichissement professionnel. En ce sens, la réorganisation du Secrétariat général de la FMH a permis de modifier l'éventail des tâches assumées par les collaboratrices du Secrétariat central.

Le Secrétariat central doit être un interlocuteur professionnel et efficace pour les partenaires internes et externes à la FMH. Il joue un rôle clé, assure la coordination des affaires du président, du Secrétariat général et des partenaires internes et externes à la FMH. Cette réorganisation a également permis de décharger les membres du Comité central et les responsables de domaines. Hormis les tâches administratives et relatives à l'organisation, l'équipe du Secrétariat central établit les procès-verbaux de la Chambre médicale, du Comité central et de l'Assemblée des délégués, et en partie aussi des séances des groupes d'experts et des groupes de travail. Ce mode de travail interdisciplinaire est ainsi exigeant et diversifié. Le Secrétariat central analyse également les processus de travail pour les redéfinir au besoin. En tant qu'élément d'une organisation apprenante, il soutient par ailleurs les mesures d'optimisation et encourage les démarches vers une plus grande professionnalisation du travail.



L'équipe de choc du Secrétariat central: Gisela Pinter, Pascale Kübler, Monika Henzen (responsable), Tanja Kohler, Liliane Knecht (de g. à d.).

Bienvenue

Monika Henzen est la nouvelle responsable du Secrétariat central depuis juin 2013. Au bénéfice d'une longue expérience professionnelle en matière de gestion, elle a occupé différents postes de direction au sein de l'administration fédérale et dans le privé, notamment dans les ressources humaines. Au Secrétariat central, elle se charge de coordonner et d'assurer le déroulement sans faille des affaires des organes de la FMH. Elle épaulé également le président, la secrétaire générale et le Comité central dans d'autres domaines de compétences.

Michelle Gerber travaille depuis août 2013 comme collaboratrice scientifique au département Données, démographie et qualité (DDQ), où elle s'occupe des projets relatifs à la qualité. Au terme de ses études de psychologie et de sociologie, elle a fait de la recherche à la Haute école pédagogique de Soleure et a travaillé en tant que conseillère en éducation.

Une chaleureuse bienvenue à toutes les deux!

Anniversaires de service

Cette année, trois collaborateurs de la FMH comptabilisent en tout 40 ans de service. Il s'agit de Catherine Schläfli, collègue appréciée et serviable du service de traduction (15 ans), de Dominique Zwicky (15 ans), réceptionniste compétente à la voix affable, et de Martin Sturzenegger (10 ans), collaborateur créatif et précis, suppléant du responsable du service informatique, qui sait garder un calme olympien en toutes circonstances.

A l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM), trois collaboratrices fêtent leurs 45 ans à raison de 15 années de service

chacune. Il s'agit de Katrin Flück et de Simone Minder, collaboratrices compétentes et engagées de la section «Diplômes», qui épaulent et conseillent les médecins en formation jusqu'à l'obtention de leur titre, ainsi que de Renate Jungo, responsable de la section «Établissements de formation postgraduée», qui gère avec habileté et efficacité les quelque 3000 établissements de formation postgraduée et l'énorme charge de travail que cela implique.

Un grand merci à tous ces collaborateurs pour leur engagement et l'excellente et fructueuse collaboration.

Restez informés

Connaissez-vous Today's Press? La revue de presse gratuite de la FMH offre, du lundi au vendredi, un aperçu des articles de la presse quotidienne et dominicale consacrés au domaine de la santé. Vous pouvez télécharger les articles par un simple clic. La revue de presse vous signale également si un article n'est disponible qu'en version imprimée. Si vous souhaitez recevoir Today's Press chaque jour, il vous suffit de vous inscrire sur notre site internet www.fmh.ch → bouton rouge: «Today's Press». N'oubliez pas de confirmer votre inscription dans le courriel de réponse en suivant le lien. Merci et bonne lecture!

Élimination de la rougeole

Il est encourageant de voir que le premier vaccin est inoculé à 90% des enfants dans les deux premières années de leur vie, jusqu'à la fin de la scolarité ce taux atteint 94%. Mais les chiffres concernant la piqure de rappel sont moins réjouissants. En effet, cette seconde dose indispensable à une protection



Les adultes aussi sont concernés: pour une protection efficace, faites-vous vacciner.

efficace n'est administrée qu'à 75% de tous les enfants, un taux nettement insuffisant. Dans ce contexte, il appartient aux médecins de jouer leur rôle, par exemple en mettant en place un système de rappel avisant simplement les parents ou en inscrivant le deuxième vaccin à l'ordre du jour des consultations régulières de prévention pédiatrique. De manière générale, plus affectés par la maladie, les adultes sont davantage sujets à des complications. Pour eux, une vaccination de rattrapage est donc vraiment indiquée. Pour de plus amples informations: www.stoprrougeole.ch

En bonne santé au travail

Le label Friendly Work Space® distingue les entreprises qui considèrent la gestion de la santé en entreprise (GSE) comme partie intégrante de la culture entrepreneuriale, en d'autres termes, celles qui mettent en œuvre des mesures visant l'optimisation des conditions-cadres de l'entreprise. Le Secrétariat général de la FMH s'est fixé pour objectif d'offrir un climat de travail propice à ses collaborateurs en répondant aux critères de ce label.

Le travail joue un rôle essentiel dans notre vie: les conditions, les processus et les structures rencontrés sur notre lieu de travail ont un impact déterminant sur notre santé physique, psychique et sociale. En instaurant la gestion de la santé en entreprise, le Secrétariat général de la FMH entend créer un climat d'entreprise favorable à la performance, offrir des conditions de travail respectueuses de la santé et sensibiliser ses collaborateurs à leur comportement en la matière.

Pour atteindre, étape par étape, les critères requis pour le label Friendly Work Space®, le Secrétariat général va suivre les modules du programme PME-vital mis à disposition par la fondation Promotion santé

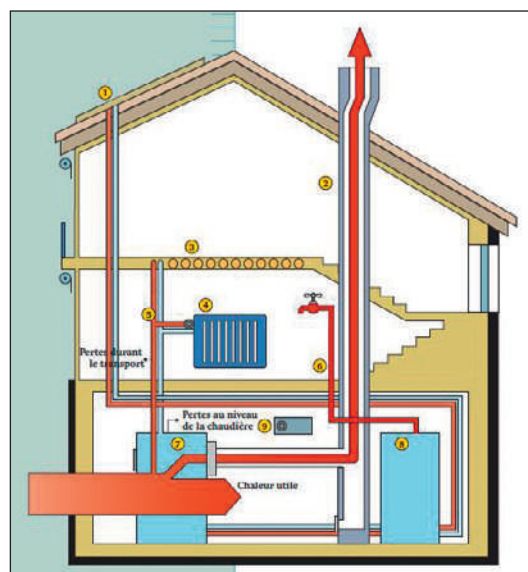
suisse. PME-vital propose des modules pratiques qui peuvent être adaptés aux besoins propres de l'entreprise et qui contribuent sensiblement à l'instauration d'un climat de travail en faveur de la promotion de la santé.

Ecologie au cabinet médical

Un grand nombre de cabinets médicaux pourraient considérablement réduire leur consommation d'énergie pour le chauffage, l'aération ou la production d'eau chaude. Les mesures suivantes sont recommandées afin d'optimiser la gestion de votre chauffage et la maintenance de l'installation:

- Installer des vannes thermostatiques sur les radiateurs, ou les régler correctement
- Régler correctement le chauffage (température «jour» et «nuit»)
- Réduire au minimum la durée de fonctionnement des installations d'aération
- Installer des économiseurs d'eau pour robinet
- Garantir un entretien régulier de l'installation par un abonnement au service de maintenance
- Vérifier régulièrement afin de détecter rapidement les dysfonctionnements

Le guide «Chauffage et aération» de Médecins en faveur de l'environnement (MFE) vous en dira davantage sur la manière de tirer profit de ce potentiel d'économie et sur les alternatives pour la production de chaleur. De même que vous trouverez des informations utiles concernant les économies d'énergie, également réalisables par ceux qui ne sont pas propriétaires, dans le [guide énergétique MFE](#) et le [guide MFE pour les appareils](#): www.aefu.ch, [info\[at\]aefu.ch](mailto:info[at]aefu.ch)



Economies d'énergie au cabinet: le guide «Chauffage et aération» donne des conseils.

Pour anticiper les défis. La statistique médicale de la FMH.

Déclarez vos données.

Connectez-
vous à
myfmh.ch



Le travail à temps partiel a-t-il augmenté? La réponse à cette question et à bien d'autres se trouve dans la statistique médicale.

Statistique médicale 2013

Quel est le taux d'occupation moyen du corps médical? Le travail à temps partiel a-t-il augmenté? Si oui, dans quelles disciplines? Existe-t-il des différences liées à l'âge ou au sexe? Les réponses à ces questions sont essentielles pour connaître l'évolution du domaine de la santé et les défis à venir.

Pour que la FMH dispose en 2013 aussi de données fiables et représentatives pour sa statistique médicale, nous comptons sur votre soutien. En déclarant, actualisant ou contrôlant les données relatives à votre activité sur le portail des membres myFMH, vous contribuerez à donner davantage de poids à la statistique médicale. Connectez-vous à myfmh.ch

Bon anniversaire à l'ASQM

Le 27 novembre 2013, cela fera un an que la FMH a fondé l'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM). Cette démarche a entériné la création d'une structure officielle vouée à promouvoir activement la collaboration interdisciplinaire entre les organisations médicales et le dialogue avec les organisations partenaires de la santé sur des questions actuelles liées à la qualité.

Cette première année a été particulièrement riche. Rappelons que tous les organes, ainsi que les

ASQM [®] FMH

Académie suisse pour la qualité en médecine

Une année riche en événements: l'ASQM fête sa première année d'existence.

six membres du Comité directeur, ont été désignés avec succès, que les deux rencontres prévues du Forum Qualité, point d'échange des organisations médicales, ont donné lieu à des discussions fructueuses et que l'ASQM a déjà traité de nombreuses demandes officielles. En outre, l'inventaire du printemps 2013 concernant les initiatives qualité développées, recommandées ou planifiées par les organisations médicales a permis à l'ASQM de mettre en pratique son rôle d'intermédiaire et de stimuler de manière efficace l'échange de connaissances en termes de qualité. Hormis la phase constituante et ses activités de coordinateur, l'ASQM a également dédié cette première année à son engagement de fond, notamment avec le lancement du projet-pilote «Trajectoire intersectorielle des patients atteints du cancer du côlon» ou avec l'édition 2013 du Swiss Quality Award pour ne nommer que deux de ses principaux travaux.

Pour de plus amples informations concernant l'ASQM et ses projets, veuillez consulter www.asqm.ch.

Guide pratique actualisé

Le guide pratique «Bases juridiques pour le quotidien du médecin» fait le tour d'horizon des exigences juridiques liées au travail quotidien des praticiens. La publication d'une nouvelle version actualisée et complétée répond aux modifications de loi et de la jurisprudence intervenues depuis la première édition, dont le nouveau droit de la protection de l'adulte en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013. En se



Aperçu des exigences juridiques liées au travail quotidien des médecins.

concentrant sur les thèmes principaux, il offre un premier conseil. Pour obtenir des renseignements plus précis sur une question juridique, il est recommandé de s'adresser au Service juridique de la FMH ou à un avocat. Accessible en ligne sur le site www.fmh.ch → Services → Droit, le nouveau guide pratique est également disponible sous forme de brochure à commander auprès de la FMH ou de l'ASSM.

Efficienc e au cabinet

En matière de conseil en gestion d'entreprise, FMH Services a remarqué que les possibilités de chiffre



Votre cabinet est-il efficient? Une analyse permet d'y voir plus clair.

d'affaires, et donc aussi de revenus, des cabinets médicaux déjà implantés ou en phase d'ouverture reposent majoritairement sur les entrées d'argent au détriment des dépenses sur lesquelles les médecins pourraient exercer une influence beaucoup plus marquée que celle qu'on leur prête. Peu d'études ou de rapports accessibles à tous montrent dans quelle mesure l'offre d'un cabinet est réellement efficiente. La formation médicale, qu'elle soit universitaire ou postgraduée, ne consacre aucun module à la gestion et à l'économie d'entreprise. Un médecin qui doit prendre des décisions concernant son personnel, les appareils ou les produits médicaux, n'a bien souvent pas d'autre choix que de se tourner vers l'avis et l'expérience de ses confrères. FMH Services a développé des instruments dans le but d'aider les médecins à vérifier l'efficacité des investissements et des presta-

tions médicales au cabinet, notamment dans les domaines suivants: radiologie, échographie, laboratoire, ECG, ergométrie et spirométrie. Les analyses effectuées permettent d'obtenir sans grands investissements la réponse à des questions précises: faut-il externaliser des prestations? Les appareils et les investissements sont-ils utilisés correctement? Comment mieux optimiser le potentiel du cabinet mais aussi du personnel?

Une analyse lors de la phase d'introduction de ces instruments est gratuite pour les membres de la FMH. Il suffit d'appeler le 041 925 00 77.

Fin d'année

L'année touche à sa fin, le moment est donc venu de vous souhaiter de bonne fêtes de fin d'année et une excellente année 2014! Veuillez noter que le Secrétariat général sera fermé du 24 décembre 2013 à midi au 2 janvier 2014 inclus.

